

Séminaire Revitalisation des territoires

31 janvier 2011

Etude portant sur le bilan 2008-2009 de la revitalisation des territoires, en application de l'article L. 1233-84 du Code du travail

- **Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale**
- **Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle**

Premiers constats statistiques : Une grande diversité de volume d'emplois recherchés et de montants

- Environ 10% de petites CR et 10% de grosses CR ; une répartition équilibrée entre ces deux extrémités

<i>Objectif emploi</i>					
<30	30 - 60	60 - 100	100 - 300	>300	info non dispo.
11%	24%	23%	29%	9%	4%

Champ : Echantillon des CR en cours, signées et échues dans la période 2008-2009 (représentant 85% du champ)

- Environ 15% des montants inférieurs à 100 000 euros ; un peu plus de 10% des montants supérieurs à 1 million d'euros ; une répartition équilibrée entre ces deux extrémités

<i>Montant financier engagé</i>						
<100 000 €	100 000 - 180 000 €	180 000 - 320 000 €	320 000- 560 000 €	560 000 - 1 000 000 €	>1 000 000 €	info non dispo.
14%	17%	22%	18%	16%	11%	1%

Premiers constats statistiques : durée et engagements financiers

- Près de la moitié des CR ont une durée prévue de 24 mois

<i>Durée des conventions</i>					
12 mois	18 mois	24 mois	36 mois	>36 mois	info non dispo.
12%	14%	46%	24%	2%	2%

- Une répartition relativement équilibrée de la base de calcul de l'engagement financier de l'entreprise

<i>Nombre de SMIC</i>			
2 SMIC	3 SMIC	4 SMIC	info non dispo.
33%	37%	27%	3%

- Un nombre accru de CR signées en 2009

Premiers constats statistiques : Des situations départementales très contrastées

- Un peu moins d'un quart des départements gèrent près de 60% des conventions de revitalisation
- Trois départements gèrent 24% des conventions (Eure, Nord, Pas de Calais)
- Près de 40% des départements gèrent 1 ou 2 conventions

Nombre de CR gérées	1 ou 2	3 à 8	9 à 14	>20
% de l'ensemble des départements	38%	39%	18%	5%
% de l'ensemble des CR	9%	33%	34%	24%

Modalités particulières d'affectation des fonds

- Conventions prévoyant des prêts (24%)
- Affectation de fonds à des structures de droit privé ou de droit public ayant pour objet de conduire des actions de revitalisation (30%)
- Affectation sur des comptes de consignation, des comptes-sequestre ou fiducie (5%)
- Abandon de créances (1%)
- Fonds innommés (10,5%)

Premiers enseignements monographiques : Quelques précautions de méthode

- Des enseignements *partiels*, à partir des observations réalisées sur 22 études de cas (12 conventions, 10 départements)
- Des analyses *provisoires*, qui demandent à être encore affinées et croisées
- Des observations à *contextualiser*, nécessairement liées à un contexte (2008-2010) très mouvant en termes institutionnels et très dégradé sur le plan économique
- *Des analyses à consolider*, compte-tenu de la nature très « plastique » du dispositif convention de revitalisation

Premiers enseignements monographiques: Les modes de pilotage

- Un test pour la nouvelle organisation des services déconcentrés de l'Etat
- Des acteurs locaux de plus en plus associés aux phases amont, au titre de leurs compétences développement économique... à condition qu'ils sachent travailler ensemble
- Des partenaires sociaux très rarement actifs dans la négociation
- L'implication des entreprises reste l'exception, les approches « défensives » l'emportent
- Un fort consensus local est indispensable pour s'affranchir d'une certaine tendance au « court-termisme » dans l'orientation des conventions

Premiers enseignements monographiques : La mise en œuvre et le rôle des opérateurs

- Des opérateurs dont l'intervention est souvent reconnue comme indispensable pour s'assurer de la mise en œuvre effective des actions de revitalisation
- Une plus-value néanmoins discutée, et une tendance à vouloir privilégier les acteurs locaux sur certains types d'actions
- Une préoccupation croissante de la part des pouvoirs publics : organiser le « marché de la revitalisation » et payer le « juste prix »
- Mais un enjeu encore peu identifié : orienter le marché vers la qualité plutôt que vers le moins-disant

Premiers enseignements monographiques : Conclusion provisoire

- Un constat encourageant : de vraies courbes d'apprentissage là où les CR se sont multipliées, générant difficultés.... et innovations
- Un constat dérangeant : des pratiques locales (départementales) qui tendent à se différencier de plus en plus, creusant l'écart entre territoires apprenants et territoires « non-apprenants »
- Des outils de pilotage encore incomplets, surtout en termes d'évaluation des impacts directs et indirects
- Des besoins et des attentes considérables en matière d'animation, de capitalisation et de transfert de pratiques